



## L'Irak et le Darfour : la politique derrière les crimes de guerre

Par [James Cogan](#)

Mondialisation.ca, 12 février 2007

[WSWS](#) 12 février 2007

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Crimes contre l'humanité](#), [Guerre USA OTAN](#), [Nations Unies](#)

Analyses: [IRAK](#)

La réponse internationale à deux cas de tueries massives — la guerre civile qui prévaut dans la région du Darfour au Soudan et l'occupation américaine de l'Irak — démasque la complète hypocrisie des principales puissances capitalistes et des Nations unies lorsqu'elles prétendent défendre les droits de l'Homme et faire respecter le droit international.

En mars 2003, l'administration Bush, soutenue par le gouvernement Blair en Grande-Bretagne et par le gouvernement Howard en Australie, a violé la Convention de Genève et s'est lancée, sans provocation de la part de l'Irak, dans une guerre d'agression. Tous les prétextes avancés pour justifier l'invasion ont été de la propagande grossière et des mensonges délibérés — des armes de destruction massive qu'aurait possédées l'Irak jusqu'aux allégations que le régime de Saddam Hussein soutenait le terrorisme international.

Des milliers d'Irakiens sont morts lors de l'opération « choc et stupeur » de l'envahisseur. Les forces sous direction américaine ont depuis tenté d'écraser la résistance légitime du peuple irakien au moyen de bombardements sans discrimination, de détentions de masse, de la torture dans des prisons, comme à Abou Ghraib, et de massacres dans des villes comme Fallujah, Najaf et Tal Afar. L'infrastructure économique, culturelle et sociale de l'Irak a été ravagée et la population appauvrie.

La politique américaine a favorisé les divisions sectaires et communautaristes et est directement responsable de la guerre civile sanglante qui ravage certaines régions du pays. L'armée et les forces policières irakiennes formées par les Etats-Unis sont constituées en grande partie de musulmans chiites et de Kurdes qui font régner la terreur dans les communautés arabes sunnites sympathisant avec l'insurrection anti-occupation.

Il n'y a pas de décompte précis du nombre d'Irakiens morts suite aux actions criminelles de l'administration Bush et de ses alliés. L'armée américaine a pris la décision délibérée ne pas les consigner. Une évaluation scientifique de ce nombre a toutefois été rendue publique.

En octobre 2006, le journal médical *Lancet* a publié les résultats d'une enquête approfondie, menée par l'Université Johns Hopkins, portant sur le nombre de morts résultant de l'invasion et de l'occupation de l'Irak par les Etats-Unis. Au total, on a interrogé 1849 foyers — soit près de 12 000 personnes — sur le nombre de décès dans leur famille et les causes de la mort, sur une période remontant à 14 mois avant l'invasion et se poursuivant jusqu'au moment de l'enquête. Les certificats de décès ont été présentés dans la plupart des cas.

Les données ont été amassées dans tout l'Irak. La conclusion de l'enquête a révélé que le taux de mortalité brut en Irak a grimpé de 5,5 pour mille qu'il était avant mars 2003, à 7,5, puis à 10,9 et a finalement atteint le chiffre stupéfiant de 19,8 entre juin 2005 et juin 2006.

En extrapolant ces résultats à toute la population irakienne, les chercheurs de l'Université Johns Hopkins ont estimé qu'entre 393 000 et 943 000 décès supplémentaires s'étaient produits sous l'occupation américaine, la médiane étant estimée à 655 000 morts. La grande majorité est morte de façon violente, par exemple d'un coup de feu, d'une explosion de voiture ou autre et de frappes aériennes. Les blessures par armes à feu ont causé 56 pour cent des morts violentes et il a été estimé que les forces américaines ou alliées ont été directement impliquées dans 31 pour cent de ces cas.

L'impact de la guerre a été beaucoup plus grand encore que ce nombre terrifiant de morts indiqué par les travaux des universitaires. Le nombre de personnes qui ont été physiquement ou psychologiquement blessées n'a pas encore été établi. Les agences de l'ONU estiment au bas mot que près de deux millions de personnes ont fui le pays et que 1,7 million a aussi été déplacés au sein du pays même. En d'autres termes, on peut penser que l'invasion illégale et brutale de l'Irak a été la cause de la mort, de blessures ou du déplacement de plus de 20 pour cent de la population du pays.

Cependant, dans les instances des Nations unies, qui ont à plusieurs reprises prolongé le « mandat » de l'occupation américaine pour qu'elle poursuive la répression du peuple irakien, l'étude Johns Hopkins a été passée sous silence. L'élite dirigeante européenne, qui avait affiché son opposition à la guerre en Irak en 2003, est elle aussi demeurée muette. Les médias américains, y compris les soi-disant journaux libéraux tels que le *New York Times* et le *Washington Post*, ont enterré le rapport.

Le fait que le président Bush ait rejeté du revers de la main ce rapport en le qualifiant de « non crédible » n'a pas été publiquement contesté. Son proche allié, le premier ministre australien John Howard, a fait la démonstration de son ignorance à la télévision australienne : « Je ne crois pas cette étude John Hopkins. Elle n'est pas plausible. Elle ne se base sur rien d'autre que sur une enquête de porte-à-porte. » Personne ne s'est élevé contre Howard dans les médias.

En fait, la méthodologie employée par les chercheurs de Johns Hopkins sert de base à la déclaration acceptée universellement par l'ONU, l'Union européenne, et les gouvernements de Bush, Blair et Howard, selon laquelle entre 200 000 et 400 000 personnes auraient été tuées dans le conflit qui fait rage dans la région du Darfour au Soudan.

C'est grâce aux sondages que l'on a estimé le nombre de morts causées par la punition collective de civils au Darfour par des troupes soudanaises et une milice progouvernementale connue sous le nom de Janjaweed. L'objectif du massacre était de réprimer un soulèvement de la population de l'ethnie africaine de la région contre le régime arabe du président Omar Hassan al-Bashir, soulèvement ayant débuté en mars 2003. Au cours de quatre ans de combats, environ 2000 villages d'ethnie africaine auraient été détruits par les Janjaweed ou les forces gouvernementales.

Comme en Irak, il n'existe pas de décompte précis des morts. Cependant, vers la fin 2004, l'organisation basée aux Etats-Unis et qui n'existe plus aujourd'hui, Coalition for International Justice (CIG) (coalition pour la justice internationale) avait utilisé la méthode scientifiquement acceptée pour parvenir à une estimation approximative: elle avait

interrogé 1136 réfugiés près de la frontière du Tchad et du Soudan afin d'établir combien de membres de leur famille étaient décédés de mort violente ou étaient portés disparus. En extrapolant, elle avait obtenu le taux de mortalité pour l'ensemble de la population du Darfour. La CIG avait publié un rapport en avril 2005 estimant à quelques 140 000 le nombre de personnes qui avaient été tuées durant la guerre civile.

Début 2005, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait aussi interrogé 17 000 réfugiés afin de savoir combien de personnes de leur famille étaient mortes de malnutrition ou de maladie. En utilisant la même méthode, l'OMS avait évalué à 70 000 le nombre de décès en 2004, avec 10 000 décès additionnels anticipés pour chaque mois subséquent.

En combinant ces deux études, les politiciens et les journalistes à travers le monde rapportent régulièrement qu'entre 200 000 et 400 000 personnes ont été tuées au Darfour. Au moins deux millions de personnes de plus, terrorisées par la milice et touchées par la destruction des maisons et des cultures, ont été forcées de quitter leur foyer.

Dans ce cas, contrairement à celui de l'Irak, le nombre des morts a provoqué de par le monde l'indignation morale et des appels à la justice. Le 9 septembre 2004, le président Bush, reprenant à son compte le sentiment exprimé dans une résolution du Congrès, avait qualifié les atrocités au Darfour de « génocide ». Il avait déclaré : « Nous en sommes arrivés à la conclusion qu'un génocide s'est produit au Darfour. Nous pressons la communauté internationale à travailler avec nous pour empêcher et réprimer les actes de génocide. Nous en appelons aux Nations unies afin qu'elles entreprennent une enquête complète sur le génocide et les autres crimes commis au Darfour. »

Le parlement européen s'était joint à l'administration Bush et avait déclaré en septembre 2004 que les agissements du gouvernement soudanais « équivalaient à un génocide. »

John Kerry et les sénateurs Joseph Lieberman, Barak Obama et Hillary Clinton sont parmi les démocrates en vue aux Etats-Unis qui déclarent qu'un génocide est en train de se produire au Darfour et qui appellent à une plus grande intervention du gouvernement américain contre le gouvernement Bashir.

À l'ONU, en plus d'une conférence sur l'aide à apporter au Darfour, d'une intervention militaire menée par la force de maintien de la paix de l'Union africaine et d'appels pour des sanctions plus sévères contre le Soudan, il y a aussi eu une commission d'enquête sur les crimes de guerre.

Le 31 mars 2005, le Conseil de sécurité de l'ONU instruisait le Tribunal pénal international (TPI) de la Haye en vertu de la résolution 1593 d'enquêter sur des crimes de guerre allégués au Darfour. Le procureur en chef de la cour, Luis Moreno-Ocampo annonçait en décembre que les premières accusations allaient être portées ce mois-ci. La déclaration du TPI mentionnait : « Les preuves se dégagent de cette première affaire désignent des personnes spécifiques qui semblent porter la plus grande responsabilité pour des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre, y compris des crimes de persécution, de torture, de meurtre et de viol. »

Suggérant que des officiels soudanais de haut niveau pourraient être impliqués, le TPI déclarait : « le plus important peut-être c'est que les preuves mettent à nu le cadre opérationnel sous-jacent grâce auquel ces nombreux crimes ont pu être commis ». Lors d'une rencontre d'urgence sur la situation au Darfour, convoquée par la commission des

droits de l'Homme de l'ONU le 12 décembre, le secrétaire général de l'ONU à la retraite, Kofi Annan déclarait : « Nous devons agir de toute urgence pour empêcher de nouvelles violations, notamment en traduisant en justice les auteurs des nombreux crimes qui ont déjà été commis. »

Le contraste entre les deux situations, le Darfour et l'Irak est des plus saisissants. La raison sous-jacente peut se résumer en un mot qui à lui seul explique en grande partie la situation politique contemporaine : le pétrole.

L'impérialisme américain a envahi l'Irak en premier lieu pour prendre le contrôle de ses ressources énergétiques. Les démocrates ont entièrement soutenu cette ligne d'action. Ne voulant pas défier les Etats-Unis, les autres grandes puissances, incluant l'Angleterre, la France, l'Allemagne, le Japon, la Russie et la Chine, se sont joints à eux ou bien ont gardé le silence sur les crimes de guerre commis contre le peuple irakien. L'ONU est intervenue et donné sa bénédiction à cette guerre d'agression illégale.

Le Soudan est aussi un pays riche en pétrole et stratégique géopolitiquement. Cependant, la puissance émergente qui a gagné le plus d'influence dans ce pays, est la Chine. Les tentatives de Pékin de développer son influence politique et économique en Afrique sont vues comme une menace tant par les Etats-Unis que par l'Europe. L'indignation morale devant la situation au Darfour est un moyen commode de miner l'influence de la Chine et de donner un prétexte aux Etats-Unis et à ses alliés au cas où une intervention militaire plus importante s'avérait nécessaire.

L'ONU est tout simplement l'antichambre de ces intrigues impérialistes. Les représentants officiels de cette organisation ne sont rien moins que les porte-parole des principales puissances impérialistes, leur permettant d'exprimer leur inquiétude hypocrite sur la situation désespérée des gens au Darfour, tout en gardant délibérément le silence sur les crimes de guerre américains en Irak. C'est bien le dernier des soucis des représentants de l'ONU et des principales puissances impérialistes que la souffrance des millions de travailleurs ordinaires au Darfour, en Irak et ailleurs dans le monde.

Note : L'édition actuelle de février 2007 du magazine de Johns Hopkin contient une défense détaillée de son étude et de sa méthodologie. Voir "The Number", by Dale Keiger, <http://www.jhu.edu/~jhumag/0207web/number.html>

*Article original en anglais paru le 9 février 2007.*

La source originale de cet article est [WSWS](#)  
Copyright © [James Cogan](#), [WSWS](#), 2007

---

Articles Par : [James Cogan](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu

responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)